CENTRE D'INTENDANCE ÉCOLOGIQUE LATREILLE

L'intendant

No. 68, Février 2026

Bulletin d'information et de **réflexion** *sur notre environnement.*

Ciel

πλανήτης πλαστικός (Planète plastique) Par J.M.Latreille

SUITE DU NO 67

Y a-t-il des solutions?

La question se pose avec d'autant plus de pertinence que l'élimination totale du plastique, de nos jours, relèverait de l'utopie tellement ce matériau est intégré dans la presque totalité des objets d'utilisation courante.

Devant la gravité des conséquences de l'amoncellement du plastique sur la planète, la grande majorité des pays du monde (184 sur 195) ont formé le Comité international de négociation (CIN) en vue d'en arriver à adopter un traité mondial visant l'élimination de la pollution par le plastique sur la planète. Après 5 sessions de négociations depuis 2022, l'entente espérée par une majorité de pays a échoué à la dernière rencontre du comité, en août 2025, principalement à cause de son rejet par les pays producteurs de pétrole qui refusent catégoriquement une réduction de la production de plastique dans le monde. Cette impasse n'empêche pas les chercheurs, partout dans le monde, de tenter de trouver des solutions à cette accumulation désastreuse du plastique sur la planète. Même l'industrie de la plasturgie, constatant les dégâts causés par leur produit et influencée par le déferlement grandissant des protestations de la communauté internationale à l'encontre de ce fléau, semble maintenant intéressée à s'intégrer dans ce mouvement d'opposition à la pollution par le plastique en cherchant des alternatives et en privilégiant, entre autres, les recherches sur les bioplastiques complètement biodégradables. Mais il y a loin ici de la coupe aux lèvres.

Que peut-on espérer dans le proche futur pour réduire la pollution par le plastique? Voici quelques mesures proposées et retrouvées dans la documentation actuelle portant sur ce sujet.

A- Recyclage :

C'est la mesure la plus connue et utilisée actuellement. En fait, si la récupération du plastique par les citoyens s'avère efficace, son recyclage, par contre, est un véritable fiasco. En 1994, à l'occasion d'une implication politique, j'avais fait la visite d'une usine de fabrication de plastique à Saint-Rémi dans le comté alors nommé Beauharnois-Huntingdon. En réponse à la question portant sur le recyclage du plastique posée à la direction de l'usine, je me suis fait répondre que le plastique ne se recycle pas. Ils avaient raison. En effet, malgré une récupération massive des matières plastiques par les citoyens, encore aujourd'hui, à peine 10% est recyclé en nouveaux produits. Trois raisons expliquent cet échec :

a) La complexité des catégories de plastique :

Le citoyen se retrouve devant le fouillis d'une multitude de variétés de produits fabriqués en plastique sans vraiment être informé sur ceux qui se recyclent et ceux qui ne se recyclent pas. Alors, nous avons tous tendance à récupérer dans le bac bleu tous les objets en plastique d'usage courant qui nous tombent sous la main (souvent après les avoir bien nettoyés) sans réaliser que la presque totalité de ces objets (90%) finiront dans un site d'enfouissement, dans un incinérateur ou tout simplement dans la nature. On compte 7 catégories de plastique. En voici le nom, des exemples d'utilisations et un court commentaire pour chacune.

♻ **No 1** : le PET (polytéréphtalate d'éthylène). Bouteilles d'eau et diverses boissons, contenants d'huile d'olives, certains emballages, contenants de noix. Ne peut être réutilisé. À éviter en autant que possible. Toutefois, il est **recyclable**.

♻ **No 2** : le PE-HD (polyéthylène haute densité). Bouteilles de lait, de détergents.de savons liquides et d'huiles végétales; pots de yogourt, contenants de crème glacée, contenants d'huile à moteur. Sécuritaire et réutilisable si propre. Un des plastiques les plus sûrs pour le contact alimentaire. **Recyclable**. À favoriser.

♻ **No 3** : le PVC (polychlorure de vinyle). Omniprésent dans certains matériaux de construction, les tuyaux de canalisation, certains emballages dont les emballages-coques, des emballages alimentaires dont les films alimentaires plastiques (Saran). Le chlorure de vinyle est cancérigène. Il est recommandé de ne pas réutiliser. À éviter le plus possible.

♻ **No 4** : Le PE-BD (polyéthylène basse densité). Emballages rétractables, sacs à vêtements (nettoyeurs à sec), bouteilles compressibles, meubles, sacs en plastique comme les sacs à pain ou les sacs de lait. Moins toxique que les autres plastiques. Réutilisable.

À favoriser même si son recyclage ne se fait que dans certains endroits spécialisés.

♻ **No 5** : le PP (polypropylène). Bouchons de bouteilles, couches jetables, bouteilles de médicaments et de sirop, petits contenants à pilules, pailles à boire, moquettes, sacs et emballages alimentaires, contenants de yogourt et de margarine. Considéré comme l'un des plastiques les plus sécuritaires. Réutilisable. **Recyclable**. À favoriser.

♻ **No 6** : le PS (polystyrène). Ustensiles en plastique, emballages en mousse, boites à œufs, contenants pour emporter. Peut s'infiltrer dans les produits alimentaires. À éviter et proscrire.

♻ **No 7** : AUTRES : Différents polymères qui ne correspondent pas aux six classifications précédentes. Notons en particulier le polycarbonate (LEXAN) et ses plastiques stratifiés. Offre une grande résistance aux chocs. Revêtements des sols ou de meubles, casques de moto, boucliers de police, coque des téléphones portables, disquettes CD ou DVD. Contient du BPA (bisphénol A) toxique et perturbateur endocrinien. On doit éviter tout contact alimentaire avec ce produit. À éviter le plus possible. De nombreux autres plastiques entrent dans cette catégorie. Parmi eux: des résines époxydes, le téflon (PTFE), la mélamine ou encore la famille des caoutchoucs (latex, mousse néoprène). Ils servent à produire les revêtements intérieurs des conserves alimentaires (résines époxydes), des poêles, casseroles et moules de cuisson (téflon), vaisselle (mélamine), tétines et suces pour bébés (caoutchoucs naturel et synthétique). La recyclabilité de ces produits est en général très faible en raison notamment de la présence importante d'additifs. À éviter en autant que possible.

Donc, pour les plastiques alimentaires, il faut privilégier les catégories 2-4-5. Les autres catégories ne doivent pas être utilisées en contact avec les aliments car ils risquent de dégager des substances et additifs toxiques et cancérigènes.

Par ailleurs, tous les plastiques ne se recyclent pas. Les catégories no 4,6 et 7 semblent présenter des difficultés de recyclage bien que certains fabricants affirment le contraire. En somme, il vaut mieux les éviter. D'ailleurs, « *Le plastique ne se recycle pas à l'infini et le procédé demande toujours l'ajout de plastique neuf* » (Le Devoir, 11 février 2025, p. A-7). Selon la Fondation David Suzuki, le recyclage n'est pas la réponse au problème du plastique.

b) Manque d'informations :

Devant la multitude d'objets et surtout d'emballages de plastique dont nous devons disposer chaque jour, on se pose toujours la question à savoir si ce plastique est recyclable et si nous devons le récupérer dans le bac bleu. Nous savons que les plastiques de catégorie 1,2 et 5 doivent être récupérés dans le bac bleu mais pour les autres catégories nous recevons très peu d'informations de la part des instances nationales et municipales et de Recyc-Québec. En général, les contenants alimentaires, les contenants de produits pétroliers ou les sacs d'emballages divers en plastique mou affichent l'inscription de leur catégorie à l'intérieur du ruban de Moebius et la plupart peuvent être recyclées. Toutefois il arrive qu'on ne retrouve aucune information de catégorie sur beaucoup d'autres objets utilitaires ou jeux d'enfant en plastique dur et sur les plastiques mous comme un certain nombre de sacs d'emballage. Alors, comment s'en défaire? On a tendance à jeter tous les plastiques dans le bac de recyclage compliquant la sélection des plastiques à expédier aux centres de tri. Selon Recyc-Québec, en 2023, seulement 21% du plastique récupéré par les municipalités est acheminé pour fin de recyclage. De plus, dans les centres de tri, le taux de rejet du plastique provenant des collectes municipales demeure important. Pas surprenant donc que moins de 10% du plastique produit soit vraiment recyclé en nouveaux objets utilitaires. Plus d'informations sur la recyclabilité par voie électronique ou par circulaires et rendre obligatoire l'inscription de la catégorie sur tous les plastiques permettraient aux citoyens de mieux choisir leur destination lorsqu'il s'agit d'en disposer.

c) Pénurie d'usines de recyclage du plastique récupéré :

Recyc-Québec recensait plus d'une vingtaine de recycleurs de plastique au Québec en 2023. Ce nombre est sûrement insuffisant car le recyclage du plastique s'avère un échec. Sur les 75 000 tonnes sortantes des centres de tri, seulement 46%, soit 35 000 tonnes, est recyclé en nouveaux produits au Québec. Les 40 000 tonnes restantes sont exportées. L'efficacité en ce domaine exige de recycler sur place les plastiques récupérés par les citoyens et les industries et donc il faut plus d'acheteurs pour les plastiques provenant des centres de tri.

En somme, la piètre performance du recyclage du plastique, au Québec et dans le monde en général, démontre l'inefficacité des méthodes mises en place pour le récupérer et surtout le recycler.

B- Enfouissement :

Dans le cas des matières organiques, du papier et du carton, leur enfouissement, bien que non souhaitable, est tolérable parce qu'il s'agit de matières putrescibles. Dans le cas du plastique, imputrescible, sa disposition par enfouissement est inacceptable bien que, dans la réalité, au Québec, chaque année des tonnes de plastique

sont ainsi éliminées (de notre vue mais pas du sol pour des milliers d'années). Ce plastique provient de plusieurs sources : des bacs de vidanges dans lesquels les citoyens ou les entreprises commerciales jettent tous les plastiques non récupérés; de la monstrueuse intégration du plastique dans la plupart des objets d'utilité courante allant de l'automobile jusqu'au téléphone; de la collecte municipale des déchets où seulement 21% du plastique récupéré est effectivement acheminé dans les centres de tri; de la masse des plastiques rejetés par les centres de tri eux-mêmes. L'enfouissement demeure donc malheureusement largement utilisé pour se débarrasser de tout ce plastique bien sûr embarrassant. Notre société devrait donc avoir conscience du dommage causé aux générations futures par cette méthode de disposition des déchets de plastique et bannir totalement son enfouissement.

C- Incinération et valorisation énergétique :

Dans le cas du plastique, ces deux termes veulent dire la même chose et concernant la valorisation énergétique, les plastiques sont brûlés dans les cimenteries pour en récupérer la chaleur. De plus, le commentaire précédent concernant l'enfouissement s'applique aussi à l'incinération et le plastique destiné à l'incinération provient des mêmes sources. L'incinération des plastiques fait des ravages sur la santé humaine dans de nombreux pays de la planète où ce brûlage est encore toléré. Ces pays reçoivent des tonnes de déchets de plastique provenant de l'exportation d'autres pays qui s'en débarrassent ainsi. Mais le problème est que le brûlage du plastique rejette dans l'atmosphère de nombreux produits toxiques dont les dioxines et furannes fortement cancérigènes. À des kilomètres à la ronde autour de ces incinérateurs, les statistiques en maladies pulmonaires des populations environnantes explosent. On se souvient de la bataille heureusement victorieuse qu'ont menée des citoyens du Suroît lorsque, au début des années 1990, une compagnie de traitement des déchets avait projeté installer deux incinérateurs de déchets dans la région. L'incinération du plastique comme moyen d'élimination est donc à proscrire totalement.

D- Réduction :

La réduction massive de notre consommation demeure encore le meilleur moyen de lutter contre l'encombrement de rebuts dans tous les recoins de la planète où s'amoncellent et s'éparpillent des quantités gigantesques de déchets d'origine humaine, en particulier, le plastique. Viser le zéro déchet non recyclable par la nature, comme ce fut le cas pour la majeure partie de l'humanité jusqu'au 20e siècle, demeure toutefois utopique pour le moment. Mais il est possible d'agir dès maintenant. Sur le site de la Fondation David Suzuki, on trouve une série de suggestions pour réduire notre production de déchets. Entre autres, on mentionne : proscrire l'achat de tout produit à usage unique; choisir les aliments et produits en vrac et exiger l'offre de produits en vrac dans les épiceries et commerces; à l'épicerie, privilégier les contenants en verre ou en carton et éviter le plus possible les contenants en plastique; réutiliser au maximum les contenants et instruments divers; favoriser la réparation des instruments et appareils divers plutôt qu'acheter du neuf; lorsqu'on fait des achats, toujours avoir en tête la nécessité de bannir le plastique quand c'est possible; éviter la surconsommation en adoptant un comportement plus sobre qui approche de la notion de simplicité volontaire.

En ce qui concerne le plastique en particulier, en plus d'en réduire notre consommation, il faut exiger de nos gouvernements une implication dans les négociations internationales en vue d'y favoriser la création d'une entente mondiale sur une réduction majeure de la production de plastique sur la planète.

E- Les options de l'avenir :

a) Les bioplastiques :

De nombreux chercheurs dans le monde se penchent sur des alternatives possibles à la production de plastiques synthétiques imputrescibles. Depuis quelques années, bien qu'encore embryonnaire, la notion de bioplastique est apparue. Tandis que les plastiques traditionnels proviennent de la polymérisation de dérivés du pétrole, les bioplastiques originent d'une source biologique renouvelable comme le maïs, la betterave, la pomme de terre, la canne à sucre ou même la cellulose provenant de la pulpe de bois. Ce bioplastique est entièrement biodégradable et compostable. Il a l'avantage de remplacer le plastique d'origine pétrolière et en réduit ainsi la dispersion comme déchet permanent sur la planète. De plus, le bioplastique s'avère une alternative sûre pour le contact alimentaire. Toutefois, cette avenue aura le désavantage de faire une pression supplémentaire sur une agriculture sursollicitée pour nourrir une population mondiale sans cesse croissante. L'agriculture empiète déjà considérablement sur les territoires forestiers et y compromet la biodiversité essentielle à la survie de l'humanité. De plus, l'agriculture industrialisée est gourmande en eau, en fertilisants et en pesticides. Produire du bioplastique à partir de produits agricoles ajoutera ainsi une charge supplémentaire à l'empreinte écologique de l'humanité et produira une contrainte additionnelle sur l'écosystème qui supporte la vie sur la planète. Alors pourquoi ne pas envisager

des recherches portant sur la production de bioplastique à partir des déchets organiques et de résidus de pulpe de bois qu'actuellement on destine à l'enfouissement ou au compostage?

b) Le recours à certains insectes plastivores :

Certains insectes comme le ténébrion meunier auraient la capacité d'ingérer volontairement le plastique et, en le digérant, le dégrader. Les recherches à ce sujet ne font que débuter et on est encore loin de résultats concrets. La digestion du plastique par ces insectes produit-t-elle une dégradation totale des polymères d'origine pétrolière, base du plastique synthétique, ou entraîne-t-elle sa simple dissolution en fines particules? Si disparition des polymères il y a, nous pourrions bien être en face d'une solution d'avenir.

CONCLUSION

Au Québec, en 2023, la production totale de déchets dépassait les 6 000 000 de tonnes soit près de 700 kg par personnes. Pour comparaison, la moyenne annuelle de déchets produits par habitant dans le monde est de 270 kg. Nous, les québécois, sommes donc, avec quelques autres pays surconsommateurs, des délinquants qui contribuons, par nos comportements voraces en biens de consommation éphémères, à la destruction des écosystèmes. Pour le plastique seulement, nous en rejetons 511 000 tonnes soit un peu moins de 10% du total des déchets que nous produisons. Mais comme le plastique est beaucoup plus léger que les autres matières, le pourcentage du plastique en volume dans nos déchets est beaucoup plus grand. Nous savons maintenant que le plastique est un véritable fléau sur la planète et les recherches en cours tendent à démontrer qu'il constitue une menace non seulement sur les écosystèmes mais aussi directement sur la santé humaine. Comme citoyens, il ne nous reste qu'une chose à faire : appliquer les 3 R aux objets en plastique. RÉDUIRE, RÉUTILISER et en dernier lieu RECYCLER en plus d'exiger une réduction massive de la production mondiale de plastique synthétique.

****

****

SUGESTION DE LECTURE

RÉCONCILIATION AVEC L'OBSCURITÉ DE LA NUIT

Lors de la dernière AGA de CIEL le 8 juin dernier, un membre présent nous a informé de l'existence de cette publication parue aux Édition Tana en octobre 2022.

« Osons la nuit . Manifeste contre la pollution lumineuse. Ballet nutritif des chauves-souris, chant nuptial des grands-ducs, perspective vertigineuse de la voûte céleste... C'est un spectacle tourbillonnant de vie qui se déroule dans les coulisses de la nuit. Zoologiste suédois de renommée internationale, Johan Eklöf nous invite avec passion et onirisme à nous réconcilier avec l'obscurité. Sous sa plume, la nuit s'enchante et nous dévoile toute sa beauté et sa poésie. À la croisée de la biologie, de la philosophie et de l'écologie, ce récit nous ouvre grand les portes d'un monde fascinant. »

Avec ce livre, on est loin de la publicité (trompeuse parce que suggestive) sur la vente d'appareils d'éclairage supposément antidépressifs pour contrer une prétendue morosité causée par nos belles longues nuits d'hiver.

Ce livre nous « éclaire » sur les graves conséquences environnementales de la pollution lumineuse nocturne et nous démontre combien il est apaisant de fréquenter la nuit après l'avoir apprivoisée.

Commentaire d'un membre de CIEL et lecteur de *L'intendant*
sur la première partie de l'article « Planète plastique » (L'intendant no 67, déc. 2025)

« Quel beau journal que L'Intendant!
Incidemment, je suis présentement en voyage au Mexique, à vélo, sur la piste de "bikepacking" Baja Divide.

Piste longeant un terrain vague à quelques km de Vizcaino. Baja-California jonchée de déchets sur 2 km.

Cette piste traverse des régions peu fréquentées, à travers montagnes et désert. Ce voyage solo me donne l'occasion de réfléchir sur tous les aspects de la vie, de ma vie et de celle de l'humanité. Une chose si navrante est de trouver des déchets plastiques et contenants d'aluminium partout tout au long du parcours, même à des dizaines de kilomètres à l'intérieur du désert.
Le problème de déchets, et pas seulement plastique, est carrément hors de contrôle au Mexique à tel point que les terres agricoles sont ceinturées par des kilomètres de clôtures (faites de toile de plastique) afin de les protéger de l'envahissement par les déchets. On aperçoit la chose par les détritus entassés par le vent le long de ces clôtures.
Ce qui m'étonne le plus, c'est l'indifférence générale des gouvernements et de la population face à ce problème. Et pas seulement au Mexique. Ici même, en voiture ce n'est pas si remarquable, mais moi qui circule beaucoup à vélo, je vois des quantités incroyables de plastique dans tous les fossés bordant les routes. Aucune campagne de sensibilisation, d'éducation ou de nettoyage.
Finalement, on parle beaucoup du réchauffement climatique mais à mon avis, la pollution plastique et la perte des milieux naturels sont les ennemis silencieux de la biodiversité. Il faut agir maintenant pour stopper ce fléau.
J'espère ne pas être trop négatif et je termine avec une citation de Léandre Bergeron: "Avec conviction, sans espoir."
Passez de joyeuses Fêtes,
Sincèrement, Michel Campeau
****

PENSÉE DE *L'INTENDANT*

Nous avons besoin de la nature

La nature n'a pas besoin des êtres humains et peut très bien se passer de nous.
Mais nous, les êtres humains, avons besoin de la nature et nous ne pouvons pas nous passer d'elle.
****

LA RELÈVE AU CA DE CIEL : UN APPEL À TOUS LES MEMBRES

Comme beaucoup d'arbres en forêt, des membres du CA de CIEL commencent à prendre de l'âge et, avant de disparaître, espèrent avoir suffisamment semer au cours des 30 dernières années pour voir germer une nouvelle génération de gestionnaires de CIEL.
Nous espérons donc trouver cette relève parmi les membres de CIEL car ils sont les mieux placés pour comprendre et poursuivre la vocation de cet organisme voué à l'acquisition de territoires naturels en vue d'y assurer la protection et la conservation à perpétuité de la biodiversité pour le bénéfice des générations actuelles et futures.
À la prochaine assemblée générale le 14 juin prochain, nous espérons pouvoir recruter deux personnes intéressées à œuvrer pour la protection de la biodiversité en devenant candidats à remplacer des membres actuels du CA.
En plus d'une volonté d'agir pour la protection de la nature, ces candidats devront faire preuve d'honnêteté, de ténacité et d'une capacité de gérer un organisme à but non lucratif (OBNL). Ils seront d'abord nommés « observateurs » et recevront une formation en assistant à quelques réunions du CA. Le 14 juin prochain, répondez « présent » à l'appel!
****

VISITE D'OBSERVATEURS D'OISEAUX (SOFA)

Au cours de l'année 2025, la *Société d'observation de la faune ailée du sud-ouest* (SOFA) a répertorié 74 espèces d'oiseaux dans l'un ou l'autre des 4 secteurs de la Réserve naturelle du Coteau-de-la-Riv. La Guerre (RNCRLG). Marianne Roy, une membre de CIEL qui a participé à ces excursions, nous a fourni un compte-rendu détaillé de ces observations via le site « eBird » où on peut admirer les photos de plusieurs des espèces observées. C'est dire l'immense attrait qu'exercent les forêts naturelles et biodiversifiées sur les diverses espèces d'oiseaux, chacune y trouvant sa niche particulière. Merci à Marianne.
****